

Préambule :

Vous venez de télécharger le « Guide des Conseils Sanitaires » de la Fédération Française de Voile. Ce guide, qui n'a aucun caractère obligatoire, est un outil d'accompagnement de la FFVoile destiné à ses structures affiliées.

Sur la base des derniers décrets publiés au moment de cette mise à jour, les structures qui souhaitent ouvrir doivent garantir le respect des gestes barrières et les distanciations physiques. Le non-respect de ces principes pourrait engager votre responsabilité.

Cet outil a pour objectif de vous aider dans votre processus de réouverture. Il vous permettra de formaliser les conditions dans lesquelles vous allez mettre en œuvre votre protocole sanitaire dans le respect des gestes barrières et des distanciations physiques.

Il a été rédigé après une consultation élargie et grâce à l'appui des Ligues Régionales et de la Commission Médicale FFVoile. Il laisse, à chaque club, la possibilité d'y récupérer les informations et les outils qui lui semblent adaptés à sa dimension et à son organisation locale pour protéger la santé :

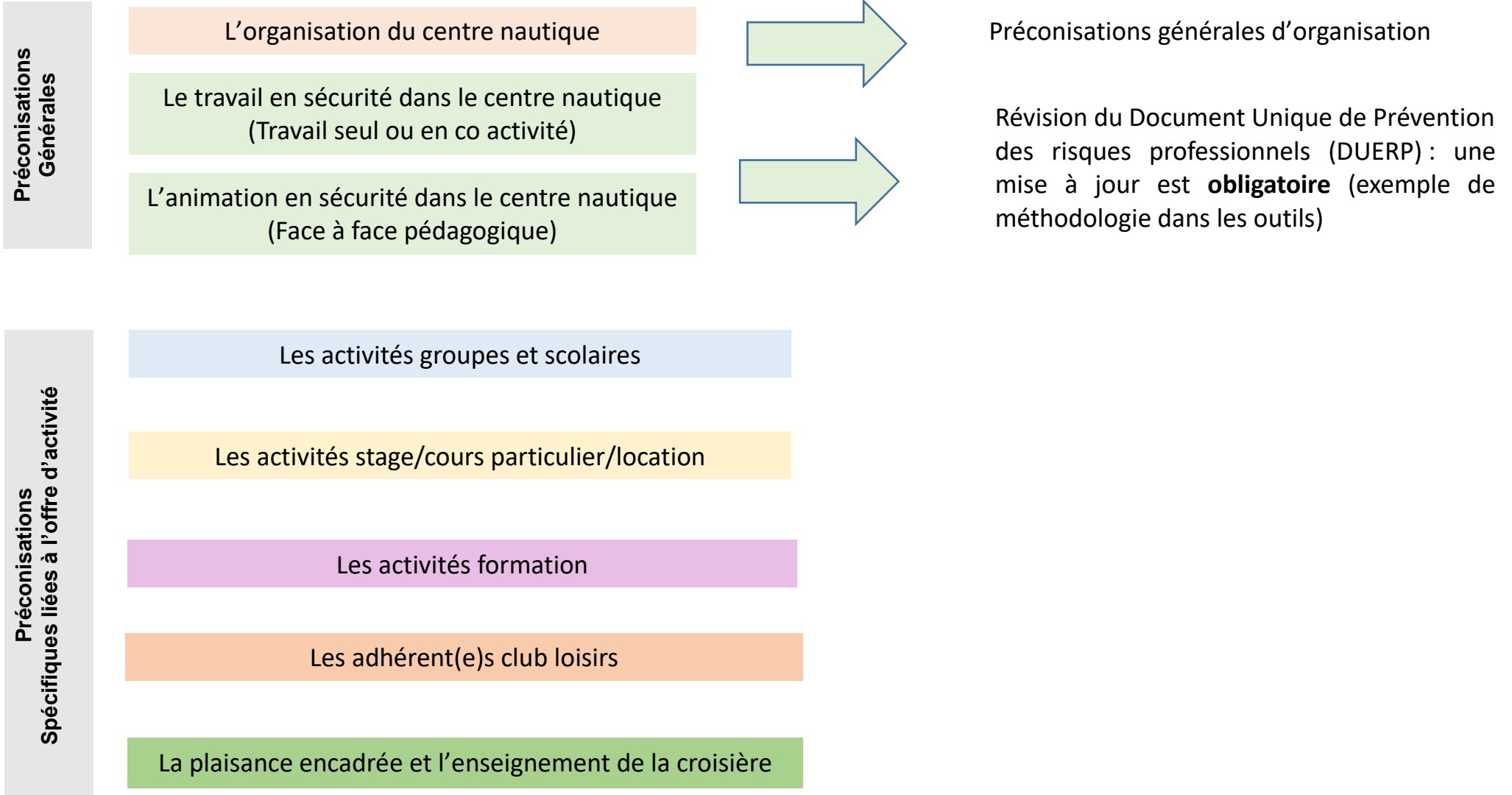
- Des collaborateurs/trices salarié(e)s conformément aux responsabilités des employeurs,
- Des différents publics accueillis (clients, usagers, adhérents),
- Des bénévoles associés à l'organisation des activités.

Ce guide est complété par des outils d'aide à la mise en œuvre des mesures. Vous y accédez par un lien dans la colonne « aides et outils ». Ils sont bien entendu adaptables et personnalisables en fonction des précisions apportées par les autorités locales.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont permis de construire ce guide. En tant que membre actif de notre réseau vous pouvez également apporter votre pierre à l'édifice et nous adresser vos idées, vos remarques et vos expériences.

Les mises à jour dans les grilles ci-dessous apparaissent en rouge.

Le document est organisé par domaines thématiques décrits ci-dessous :



Grille de préconisations générales

L'organisation du centre nautique			Aides et outils
Pilotage	Personne ressource	Nommer un référént COVID 19 dans la structure nautique chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre. Il recueille les dernières recommandations et évite toutes les fausses informations, protocoles etc...	
	Application	Prévoir chaque jour, un régulateur chargé de faire respecter les consignes (départs décalés...). Il permet de vérifier que les moyens mis en place sont appliqués et respectés. Il signale les problèmes rencontrés dans la journée.	
	Traçabilité	Mise en place d'un registre quotidien des personnes présentes sur le site est à l'appréciation du gestionnaire, afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée	
	Amélioration	Favoriser l'échange, le retour d'expériences avec les professionnels, les collaborateurs bénévoles et moniteurs/trices pour vérifier que le dispositif fonctionne ou en permettre l'amélioration	Envisager un recueil d'initiatives et bonnes pratiques terrain
	Règlement intérieur et DSI	Modifier le règlement intérieur (RI) * et le Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) pour intégrer les règles sanitaires de la structure *Par exemple par ajout d'une annexe et l'ajouter au panneau d'affichage réglementaire	
Inscriptions	Information	Ajouter dans les documents d'inscription une information sur les consignes de sécurité sanitaires à respecter (distanciation sociale, lavage des mains...) et + sites vente en ligne	Information type à reprendre dans les documents d'inscription
	Documents	Ecrire un règlement ou des consignes sanitaires qui seront affichées et diffusées avec les documents d'inscription : mesures barrière, lieu de change, arrivée et départ es mineurs, ne pas se présenter en cas de symptôme ou suspicion de symptôme (fièvre supérieure à 37,8°, toux)...	
	Engagement	Ajouter un engagement client : Le client s'engage à respecter (et faire respecter par les personnes dont il a la charge) les consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains...) <ul style="list-style-type: none"> • sur la feuille d'inscription ou • à partir de l'acceptation du règlement intérieur de la structure 	Fiche : Information type à reprendre dans les documents d'inscription
	Inscription/ règlements	Privilégier le règlement sans contact et l'inscription en ligne Si réservation possible sur tablette la désinfecter après chaque utilisateur	
	Informations pratiques	Communiquer et Informer régulièrement les adhérents, usagers, clients de la situation de la structure par les moyens habituels (affichage, Courriels, site internet, réseaux sociaux...) : conditions d'encadrement, situation sanitaire...	Charte sanitaire Flyers explicatifs qui détaille les mesures spécifique mises en place dans la structure.
Site généra	Zones d'intervention	Organiser le site pour faire respecter la distance physique et les gestes barrières par les personnels et le public accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention du centre nautique (parking, cheminements, zones de stockage, salles...) Fermer les zones (ou interdire l'accès aux zones) qui ne permettent ce respect	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement

	Nettoyage des locaux	Renforcer le nettoyage/désinfection des différentes zones d'intervention du centre nautique (périodicité suivant le lieu et l'usage) Disposer d'une fiche de suivi de l'entretien quotidien (Affichage à votre convenance) Aérer régulièrement les espaces intérieurs (exemple : 15 minutes 3 fois par jour). Désinfection régulière des points de contact : poignées de portes, portes, WC, (périodicité suivant la fréquentation par ex toutes les 2 heures) Eviter l'utilisation des aspirateurs Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires	
	Zone attente accueil Extérieur	Avant l'entrée dans le bâtiment mettre en place une zone d'attente/accueil à l'extérieur : <ul style="list-style-type: none"> • marquage distance 1m • 1 personne pour 4m² • Gel HA (pompe) pour le lavage des mains : penser à nettoyer le bouton poussoir régulièrement Prévoir un accès aux installations d'hygiène Organiser le nettoyage régulier de ces installations (périodicité suivant la fréquentation)	
	Sens de circulation bâtiments	Mettre en place un affichage clair et précis sur le sens de circulation dans l'infrastructure pour favoriser la marche en avant pour éviter les croisements (entrée sortie distincte...)	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement
	Affichage	Afficher les informations spécifiques sur le dispositif dans l'ensemble des espaces intérieurs de la structure : accueil, extérieur, vestiaire, sanitaires, local technique, etc...	
Espace Accueil	Ouverture	En période de forte fréquentation : à l'ouverture des activités, placer une ou plusieurs personnes (avec masque + des lunettes) à l'entrée de la structure pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Privilégier une arrivée échelonnée , par zone du ou des bâtiments	
	Accueil intérieur	Port du masque obligatoire dans l'établissement, en dehors de la pratique des activités physiques. Mettre en place une zone d'accueil intérieure avec respect d'une distance minimum 1m et gel hydro alcoolique à pompe (penser à nettoyer le bouton poussoir régulièrement) Aménager l'accueil pour respecter un espace sans contact avec une distance physique d'au moins 1 m (avec environ 4 m ² par personne, à chaque fois que cela est possible) Par exemple : Equiper le comptoir d'accueil d'une paroi de protection	
	EPI accueil	Port de masque pour les encadrants et le personnel d'accueil Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable changement toutes les 4 heures Ou port d'un écran facial de protection (attribution nominative et désinfection régulière)	
	Accompagnateurs	Un seul adulte accompagnateur pour les mineurs pour la dépose et repose du pratiquant afin de limiter les effectifs présents dans le centre nautique Cet accompagnateur ne rentre pas dans la structure	

Vestiaires/sanitaires	Produits désinfectants	Prévoir la quantité de produits nécessaire dans chaque espace d’activité : <ul style="list-style-type: none"> • Essuie mains à usage unique • Poubelles si possible à pédale • Sacs poubelles • Savon liquide • Soluté hydro alcoolique (SHA) 	
	Affichage	Affichage des recommandations dans les sanitaires : mesures barrières, lavage les mains, gels hydro alcooliques (modèle affiche personnalisables)	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement
	Nettoyage vestiaires/sanitaires	Renforcer le nettoyage (périodicité suivant le lieu et l’usage) par ex : Au minimum un nettoyage par jour voir 2 en fonction du nombre de passage. Désinfection régulière des points de contact : poignées de portes, portes, WC, (périodicité suivant la fréquentation par ex toutes les 2 heures) Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires Afficher une fiche de suivi de l’entretien quotidien	
	Accès /ouverture vestiaires	Les vestiaires collectifs peuvent être ouverts dans le respect des gestes barrières. Le club pourra : <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir de limiter la fréquentation ex : une personne sur 2 • Mettre en place d’une signalisation d’espace à terre et sur le mobilier (bancs...) • Prévoir une jauge de fréquentation • Mettre en place un accès échelonné par groupe de pratiquants constitué Le club devra procéder à un nettoyage pour la mise en propreté du vestiaire avec un protocole habituel et opérer les mesures de contrôle habituelles (purge, légionnelles, ventilation...) et vérifier le bon fonctionnement des VMC...	
	Casiers individuels ou caisses plastiques individuelles	Si mise en place/existence de casiers individuels à l’extérieur des vestiaires : voir le nettoyage/désinfection du casier après chaque changement d’utilisateur si caisses plastiques individuelles : voir le nettoyage/désinfection de la caisse après chaque changement d’utilisateur	
Club house	Organisation	Ouverture possible sous réserve d’une organisation stricte des mesures barrières <ul style="list-style-type: none"> . aération 3 fois par jour . nettoyage avec détergent des surfaces utilisées après chaque convive . nettoyage des machines (micro-ondes, machine à café) après chaque utilisation . usage de couverts personnels . flux d’entrée et de sortie distincts . distance de sécurité entre les personnes au moins 1 m 	
Salles intérieures	Fréquentation	limitation du nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle permettant le respect de la distanciation sociale (1 m et 4 m2/personne) Port du masque obligatoire	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

Matériel nautique	Accès au matériel nautique	Le matériel (voile, accastillage...) est déposé sur les supports par les encadrants afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage	
	Parking à bateaux	Organiser le parking (espace entre les bateaux) et sa circulation pour permettre le respect d'une distance physique de 1 mètre	
	Entretien équipement individuel de loisir EPIL (combinaisons, gilets, gants, chaussons...)	voir conseils dans la fiche en référence	LIEN VERS LA FICHE CONSEILS DESINFECTION
	Nettoyage matériel nautique	voir conseils dans la fiche en référence	
Equipements individuels	Nettoyage désinfection	voir conseils dans la fiche en référence	
	EPI Loisirs		

Grille de préconisations spécifiques salarié(e)s

Sécurité des salarié(e)s (travail seul ou en co activité) lien avec le DUERP			Aides et outils
Général	DUERP	Obligatoire : Mettre à jour le Document Unique de Prévention des risques professionnels (DUERP)	Fiche conseils méthodologie pour réaliser cette mise à jour
	Information/formation	Prévoir une ou plusieurs séquences d'information/formation : mise en œuvre des mesures pour accompagner les salarié(e)s sur le dispositif (contact médecine du travail)	Vidéos disponibles en ligne
EPI de travail	EPI nominatifs	Fourniture et affectation d'EPI de travail nominatif (gilet, masque, paire de gants) Port du masque obligatoire dans l'établissement (DUERP, RI ...) Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : un masque/ demi-journée Si gants : les changer après chaque tâche	
	Consignes utilisation et entretien des EPI de travail	Privilégier les lavages fréquents des mains au savon à un port permanent de la même paire de gants. Porter des gants pour éviter les coupures, les salissures etc. Se laver les mains au savon chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, casque, bottes, etc . Préconiser le port de lunettes	
Organisation du travail	Travail en équipe	Limiter les réunions en présentiel Si réunion obligatoire limiter le nombre de participants tout en respectant la distanciation de 1 m (une chaise sur deux et se mettre en quinconce...) Privilégier les moyens de communication à distance : pas de partage de papier/crayon <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de consignes • Téléphones (appel/sms) • ordinateurs portables et connexion internet 	
	Moyens de communication à terre et sur l'eau	Affectation nominatives des VHF portables/téléphones portable pour la journée Désinfection adaptée et très régulière des matériels de communication à usage collectif (téléphones...)	
	Matériel animation /enseignement/ sécurité	Privilégier les outils de travail individuels (matériel pédagogique, matériel de sécurité...) Pour les autres outils, prévoir un nettoyage de l'outil par son utilisateur après utilisation.	

	Gestion du temps	Adapter l' organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - modifier les amplitudes horaires - fractionner les pauses - prévoir un temps dédié au nettoyage - organiser les équipes par roulement pour qu'il y ait moins de personnes présentes en même temps sur la structure - organiser les prises de poste en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes... 	
	Intervention à plusieurs	Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable , constituer des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre <ul style="list-style-type: none"> . Privilégier le travail côte à côte plutôt que face à face avec toujours la distance de sécurité entre les personnes . Pour se passer les charges, pratiquez la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs Organiser la réception des matériaux, les chargements/déchargements pour limiter les contacts 	
Locaux de travail	Matériel partagé atelier	L'outillage et le matériel partagés doivent être régulièrement nettoyés à chaque remise d'une personne à l'autre et à la fin de la journée de travail <p>Produits norme virucide (EN 14476) *</p> <p>Se laver les mains ou gel hydro alcoolique en rentrant et sortant des ateliers</p>	
	Organisation	Organiser le flux des personnes dans les locaux de travail <ul style="list-style-type: none"> • "Marche en avant" : flux de déplacement uniquement de l'entrée vers la sortie (pour éviter de se croiser) • Marquer au sol la distanciation si nécessaire et possible (banque de matériel...) • Limiter le nombre de personnes dans une pièce 	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement
Matériel roulant et nautique	Consignes pour la conduite d'engins (tracteurs, quad...):	Limitation de la présence en cabine à une seule personne <p>Attribution d'un seul véhicule/machine par personne</p> <p>ou si l'engin doit changer de conducteur, nettoyer le volant, les commandes, les poignées, ...</p> <p>Mettre en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage / dételage des outils, si travail en binôme</p> <p>Conduire et travailler vitres ouvertes pour une meilleure aération</p>	
	Matériel nautique de sécurité	Attribution d'un bateau de sécurité par encadrant pour la semaine <p>En cas de changement d'utilisateur prévoir la désinfection des commandes</p> <p>Affecter également le petit matériel à un encadrant pour la semaine et désinfecter ce matériel à la fin de chaque utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le matériel pédagogique (bouées, ballons...) • les bidons/kits de sécurité embarqués associés aux bateaux de sécurité 	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

	Déplacement	Utiliser individuellement les véhicules, pas de transport collectif Si covoiturage : 2 personnes par véhicule avec installation en diagonale (1 devant/1 derrière) Port du masque obligatoire	
Vie collective	Hydratation	Utilisation de bouteilles d'eau individuelles ou personnelles (gourdes) repérées avec le nom de chaque salarié(e) apposé dessus	
	PAUSE	Salle de pause sous réserve d'une organisation stricte des mesures barrières <ul style="list-style-type: none"> • Aération 3 fois par jour • Nettoyage des surfaces après chaque convive • Nettoyage des machines (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation • Usage de couverts personnels • Flux d'entrée et de sortie • Distanciation entre les personnes : 1 m. • Limiter le nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle 	
	REPAS	Prioriser le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul ou le repas pris en extérieur (si le temps le permet)	
	Local fumeur	Limitation à 2 personnes Distance de sécurité : au moins 1 mètre Pas d'utilisation de soluté hydroalcoolique (produit inflammable) Pas de partage de cigarette ou d'e-cigarette	
	vestiaires moniteurs	Les moniteurs peuvent avoir accès aux vestiaires dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.	

Grille de préconisations spécifiques activités scolaires et groupes

Les publics groupes scolaires		Aides et outils	
A terre	Ouverture	En période de forte fréquentation : à l’ouverture des activités, placer une ou plusieurs personnes (avec masque) à l’entrée de la structure pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Privilégier une arrivée échelonnée, par zone du / des bâtiment(s)	
	Organisation	Il est tout à fait possible de proposer des activités (de stages, de pratiques de loisirs, de compétitions, d’entraînements...) ouvertes à plus de 10 pratiquants. En effet, sur l’eau, la pratique de la voile permet de respecter une distanciation physique entre les pratiquants embarqués sur différents supports. La présence par exemple de 6 catamarans avec 2 personnes à bord sur un même espace nautique ne peut pas être considérée comme un rassemblement. En effet la pratique du catamaran nécessite de base une distanciation entre ces 6 catamarans. En revanche, il faut être vigilant, notamment à terre lors du lancement ou la fin de l’activité, pour éviter les regroupements de plus de 10 personnes.	
	Masque	Le port du masque est obligatoire dans la structure et jusqu’à l’accès à l’eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable changement toutes les 4 heures	
	Distance sociale	Respect règle de distance sociale de 1 m et une personne pour 4m2	
	Traçabilité	Mise en place d’un registre des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée	
	Combinaisons Néoprènes	Affecter nominativement les combinaisons néoprène à la semaine ou assurer leur désinfection entre les séances Numéroter les combinaisons pour faciliter leur stockage et leur réattribution Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile) Séchage si possible à l’extérieur et exposer aux UV L’utilisation d’une soufflerie est très efficace (chaleur sèche par ex 30° toute la nuit) désinfection plus longue en fin de semaine	
	EPI de loisir	Affecter nominativement les gilets à la semaine ou assurer leur désinfection entre les séances Numéroter les gilets pour faciliter leur stockage et leur réattribution Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile) Séchage si possible à l’extérieur et exposer aux UV L’utilisation d’une soufflerie est très efficace (chaleur sèche par ex 30° toute la nuit) désinfection plus longue en fin de semaine	
	Briefing rappel mesures sanitaires	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance 1 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...	Fiche info type FFVoile
	Briefing technique	Privilégier les Briefings en extérieur Etre attentif au placement de l’orateur et des stagiaires pour que personne ne soit sous le vent ou au vent de l’autre	
	Débriefing	Privilégier les débriefings en extérieur	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

Sur l'eau	Supports de navigation	Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports permettant une pratique en solitaire (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.) mais la navigation en double et en équipage est également possible depuis le 6 Juin 2020 dans le respect des gestes barrières.	
	Départ et retour à terre	Echelonner les départs de chaque groupe Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés entre les groupes	

Grille de préconisations spécifiques activités **voile légère** stage/cours part/location

Les publics individuels			Aides et outils
A terre	Ouverture	En période de forte fréquentation : à l'ouverture des activités, placer une ou plusieurs personnes (avec masque) à l'entrée de la structure pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Privilégier une arrivée échelonnée, par zone du ou des bâtiments	
	Organisation	Il est tout à fait possible de proposer des activités (de stages, de pratiques de loisirs, de compétitions, d'entraînements...) ouvertes à plus de 10 pratiquants. En effet, sur l'eau, la pratique de la voile permet de respecter une distanciation physique entre les pratiquants embarqués sur différents supports. La présence par exemple de 6 catamarans avec 2 personnes à bord sur un même espace nautique ne peut pas être considérée comme un rassemblement. En effet la pratique du catamaran nécessite de base une distanciation entre ces 6 catamarans. En revanche, il faut être vigilant, notamment à terre lors du lancement ou la fin de l'activité, pour éviter les regroupements de plus de 10 personnes.	
	Masque	Le port du masque est obligatoire dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures	
	Distance sociale	respect d'une distance physique de 1 m minimum	
	Traçabilité	Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée	
	Combinaisons Néoprènes	Privilégier l'utilisation de la combinaison néoprène personnelle Si utilisation d'une combinaison néoprène appartenant à la structure prévoir : <ul style="list-style-type: none"> • Attribution nominative à la semaine • Désinfection de ces combinaisons sur place • Stockage de ces combinaisons sur place 	
	EPI loisirs	Affecter nominativement les gilets à la semaine Numéroter les combinaisons pour faciliter leur stockage et leur réattribution Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile)	
	Briefing sanitaire	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance 1 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...	Fiche info type FFVoile
	Briefing technique	Privilégier les Briefings en extérieur Etre attentif au placement de l'orateur et des stagiaires pour que personne ne soit sous le vent ou au vent de l'autre	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

	Débriefing	Privilégier les débriefings en extérieur	
Sur l'eau	Supports de navigation	Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports permettant une pratique en solitaire (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.) mais la navigation en double et en équipage est également possible depuis le 6 Juin 2020 dans le respect des gestes barrières.	
	Départ et retour à terre	Echelonner les départs de chaque groupe Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés entre les groupes	

Grille de préconisations stagiaires en formation

Les stagiaires de la formation		Aides et outils	
A terre	Masque	Le port du masque est obligatoire dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures	
	Distance physique	respect d'une distance physique de 1 m	
	Engagement	Vérifier que chaque stagiaire accepte les conditions générales d'organisation et les conditions spécifiques d'hygiène et de règles sanitaires (capacité à respecter les gestes barrières, distance minimale d'un mètre avec toute personne, accès à un point d'eau pour le lavage des mains, accès aux installations d'hygiène).	
	Briefing rappel mesures sanitaires	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance 1 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...	Fiche info type FFVoile
	Briefing technique	Les briefings avec pratiquants se font à l'extérieur ou dans un local très aéré Les préparations de séances peuvent être envoyées en amont au formateur ou discutées en visioconférence	
	Débriefing	Débriefing avec pratiquants organisés à l'extérieur ou dans un local très aéré avec distance Les débriefings des formés sont discutés en visioconférence avec le formateur	
	EPI loisirs	Attribution nominative d'un gilet (le stagiaire garde son gilet en fin de séance et le ramène à la séance suivante)	
	Combinaisons	Attribution nominative d'une combinaison néoprène à la semaine (le stagiaire garde sa combinaison en fin de séance et la ramène à la séance suivante)	
	Formation	Les aspects théoriques peuvent être traités à distance. Un parcours de formation est proposé sur notre plateforme pédagogique	plateforme pédagogique de la FFVoile
Sur l'eau	Matériel -Equipeement animation/enseignement/ sécurité	Privilégier les outils de travail individuels (matériel pédagogique, matériel de sécurité...) : tablette prise de note perso pour stagiaire et formateur	Certains de ces outils sont disponibles à l'achat sur la boutique FFVoile
	Formation	Pour rappel, le taux d'encadrement dans le cadre des mises en situation professionnelle (tutorat) est limité à un formateur pour deux formés. Privilégier les systèmes de communication embarqué dans la mesure du possible pour l'interaction formateur/formé. Dans le cadre des séquences entre stagiaires de la formation, le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 8 formés maxi.	

Grille de préconisations spécifiques adhérent(e)s club loisir

Les adhérent(e)s club loisir		Aides et outils	
A terre	Masque	Le port du masque est obligatoire dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures	
	Distance physique	Respect d'une distance physique de 1 m et de 4m ² /personne	
	Traçabilité	Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le club afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée	
	Engagement	Faire signer aux adhérents une fiche d'engagement liée à la reprise des activités qui définit les conditions d'accès aux installations du club dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19.	Formulaire de reprise d'activité pour les licenciés
	Organisation	Il est tout à fait possible de proposer des activités (de stages, de pratiques de loisirs, de compétitions, d'entraînements...) ouvertes à plus de 10 pratiquants. En effet, sur l'eau, la pratique de la voile permet de respecter une distanciation physique entre les pratiquants embarqués sur différents supports. La présence par exemple de 6 catamarans avec 2 personnes à bord sur un même espace nautique ne peut pas être considérée comme un rassemblement. En effet la pratique du catamaran nécessite de base une distanciation entre ces 6 catamarans. En revanche, il faut être vigilant, notamment à terre lors du lancement ou la fin de l'activité, pour éviter les regroupements de plus de 10 personnes.	
	Horaires du club	Inciter les adhérents à respecter les horaires de début et de fin de séance pour permettre la bonne efficacité des dispositifs	Affichette mesures club FFVoile
	Affaires personnelles des adhérents	L'adhérent dispose d'un sac individuel pour stocker ses effets personnels le temps de la séance Son équipement et son matériel personnels de navigation doivent être facilement identifiables (marquage de la gourde, gilet, combinaison, sacs...) pour éviter les manipulations inutiles lors du stockage/déstockage Dans la mesure du possible, l'adhérent arrive au club en tenue de navigation	
	Parking à bateaux des adhérents	Aménager le parking à bateaux des adhérents pour permettre le bon respect des distances de sécurité et pour limiter les croisements	
	Combinaisons Néoprènes	Privilégier l'utilisation de la combinaison néoprène personnelle Si utilisation d'une combinaison néoprène appartenant au club prévoir : <ul style="list-style-type: none"> • Attribution nominative à l'adhérent • Désinfection de la combinaison sur place au club • Stockage de la combinaison sur place au club Numéroter les combinaisons pour faciliter leur stockage et leur réattribution	
	EPI loisirs	Privilégier l'utilisation d'EPI (casques, gilets..) appartenant à l'adhérent Si utilisation d'un EPI appartenant au club prévoir : <ul style="list-style-type: none"> • Attribution nominative à l'adhérent • Désinfection de l'EPI sur place au club Stockage de ces EPI sur place au club Numéroter les EPI pour faciliter leur stockage et leur réattribution Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile)	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffvoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

	Briefing rappel mesures sanitaires	Le personnel encadrant (animateur, moniteur, entraîneur...) effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter au sein du club : distance 1 m, port du masque recommandé, lavage des mains, gestion des déchets...	Fiche info type FFVoile
	Briefing technique	Les briefings se font à l'extérieur ou dans un local très aéré	
	Débriefing	Les débriefings se font à l'extérieur ou dans un local très aéré Respecter la règle de distance 1 m ou une personne pour 4m ²	
	Accès aux locaux du club	Fermeture de l'accès aux locaux technique pour limiter le brassage des personnes	
	Accès au matériel	Dépôt sur le parking : Le matériel (voile, accastillage...) est déposé sur les supports par les encadrants afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage Au retour de navigation, l'adhérent nettoie et désinfecte le matériel suivant un protocole adapté	
Sur l'eau	Navigation	Le club organise les possibilités de navigation pour chaque sortie suivant les conditions de navigation et la fréquentation du club.	
	Panneau d'information à l'extérieur	Prévoir un panneau d'information placé à l'extérieur du club pour informer sur les consignes Ce panneau est actualisé régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la situation	
	Supports de navigation	Si utilisation du matériel collectif appartenant au club : Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports permettant une pratique en solitaire (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.) mais la navigation en double et en équipage est également possible depuis le 6 Juin 2020 dans le respect des gestes barrières. Lorsque la pratique s'organise avec le matériel personnel, ce dernier ne doit être ni échangé ni partagé	
	Départ et retour à terre	Echelonner les départs et retours à terre de chaque groupe	

Grille de préconisations spécifiques activités de Plaisance encadrée et l'enseignement de la croisière FFVoile

	Projet de navigation	<p>Consulter les sites des autorités suivants : Préfecture maritime ; préfecture de Département ; autorité maritime locale ; capitainerie...</p> <p>Les points de vigilance et d'adaptation de l'activité : <u>Constitution d'équipage et personnes embarquées</u> : encadrement embarqué ou à distance, équipage résident sous le même toit ou non, nombre d'équipiers embarqués fonction des caractéristiques de la plateforme. <u>Périmètre de navigation</u> : itinérance, distance d'un abri permettant la gestion sanitaire. <u>Durée et conditions de la navigation</u> : nuitée à bord en navigation ou au port, gestion des aléas au regard des conditions de navigation.</p>	Aides et outils
Inscription / Préparation	Caractéristiques du support et capacité d'accueil.	<p>La configuration de la plateforme permet le respect de la distanciation sociale ≥ 1 mètre à poste fixe et lors de la circulation à bord. Définir le nombre d'équipiers à bord en fonction des dimensions et de l'ergonomie du plan de pont, ainsi que de l'espace et de l'aménagement intérieur en cas de nuitée.</p>	<p>Tableau d'auto évaluation</p> <p>Grille de préconisations générales</p> <p>Guide des conseils sanitaires des activités voile de plaisance</p> <p>Formulaire de reprise d'activité pour les licenciés</p> <p>Préconisations désinfection matériel nautique</p>
	Constitution d'équipage	<p>Privilégier les cours particulier individuel ou pour les personnes vivant sous un même toit. Dans d'autres configurations, abaisser la constitution d'équipage, encadrement compris, en deçà de la capacité d'accueil du navire, pour le maintien de la distanciation sociale, notamment en cas de nuitée à bord.</p>	
	Périmètre, durée et conditions de navigation	<p>Privilégier la navigation non itinérante avec retour au point de départ/port d'attache, entre l'heure de lever et de coucher du soleil, et la navigation dans la bande côtière permettant la gestion sanitaire en cas de besoin. La définition d'un autre programme de navigation projettera les mesures sanitaires à mettre en œuvre à bord par la durée, le périmètre (itinérance) et les conditions de navigation.</p>	
	Avitaillement / équipement personnel	<p>Selon le programme de navigation, chaque équipier apporte le nécessaire pour son usage personnel : masque à usage unique ou réutilisable, gourde, pique-nique et ustensiles, vêtements techniques, protection solaire,... dans un sac individuel fermant et nominativement identifié. Pour un programme plus long et éloigné, privilégier l'avitaillement par commande et livraison au port.</p>	
	Chef de bord	<p>Le chef de bord est responsable de la bonne application des mesures sanitaires, dans toutes les phases du programme de navigation. Le port du masque est obligatoire à terre et fortement recommandé à bord dans toutes les situations d'interaction sociale, pour les équipiers de 11 ans et plus. Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures, avec mise en place de routines collectives de nettoyage des mains et objets couramment utilisés</p>	

		<p>Le lavage des mains se fait régulièrement et aussi souvent que nécessaire avec un savon bio dégradable ou à défaut de la solution hydro alcoolique, ainsi que le nettoyage des surfaces et objets partagés avec une solution désinfectante virucide.</p> <p>L’encadrant en qualité de chef de bord, s’assurera de la fourniture de gel hydro alcoolique et de savon bio dégradable, de sacs poubelle, de produit de nettoyage dans un contenant permettant la pulvérisation et des supports d’application jetables, en quantité suffisante et adapté aux mesures sanitaires de l’activité proposée.</p> <p>L’encadrement embarqué, à bord de bateau de propriétaire ou loué, s’assure de renforcer ses propres mesures sanitaires individuelles par l’apport de ses équipements et produits, et du respect de sa distanciation sociale (<i>exemple de préconisations : port permanent d’un masque, se nettoyer les mains très régulièrement, enseigner sans démonstration, position excentrée et statique, isolé en cas de nuitée...</i>)</p>	
	Traçabilité	Le chef de bord tient le livre de bord, ou un document spécifique conservé, précisant les coordonnées personnelles de chaque équipier et une personne à prévenir en cas de problème, permettant le suivi et l’information rapide des personnes embarquées. Ce document notifiera les procédures sanitaires respectées durant tout le programme de navigation (procédure, produits et outils, fréquence d’utilisation).	
A terre	Accueil	<p>Accueil en structure, se reporter aux recommandations générales FFVoile dédiées.</p> <p>Privilégier l’accueil à bord en prenant connaissance et en informant des mesures portuaires avant l’arrivée sur site.</p> <p>Embarquement individuel et espacé.</p> <p>Les présentations pédagogiques et sanitaires pourront se réaliser en extérieur.</p>	<p>Grille de préconisations générales</p> <p>Guide des conseils sanitaires des activités voile de plaisance</p>
	Embarquement	<p>Limiter la présence d’équipiers dans le carré toujours en respectant la distanciation ≥ 1 mètre en fonction de la taille et de la configuration du bateau.</p> <p>Organiser la circulation en respectant la distanciation (carré, descente, pont, cockpit)</p> <p>Stocker isolément et à distance les effets personnels en sac individuel fermé, et selon l’organisation des nuitées à bord.</p>	
En mer	Départ	<p>Ne rien laisser sur le quai.</p> <p>Echelonner l’appareillage et l’accostage en fonction de la fréquentation des pontons/catway par d’autres usagers.</p> <p>Pour un programme en itinérance, informer le port de destination de son projet d’escale et s’informer sur les conditions d’accueil.</p>	
	Navigation – vie à bord	<p>Privilégier la navigation à poste fixe et mettre en place une routine collective de lavage des mains régulier et à chaque changement de poste. .</p> <p>En nuitée, individualiser et répartir les zones de couchage dans l’espace de vie pour permettre le respect des gestes barrière : isoler et distancier les couchages en cabine ou dans le carré, si possible par personnes vivant sous le même toit.</p>	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

		<p>Aérer tant que possible tous les espaces de vie du bateau en dehors des temps de navigations et quand les conditions de navigation le permettent.</p> <p>Intendance et préparation des repas par une seule personne avec respect renforcé des mesures et gestes barrière, avec service à l'assiette.</p> <p>Privilégier un contenant individuel pour son hygiène personnelle, sinon désinfection systématique des toilettes après usage.</p> <p>Les micros des appareils de communication du bateau doivent être protégés par du film alimentaire qui doit être remplacé à chaque changement d'utilisateur.</p>	
Retour à quai	Nettoyage matériel	<p>Rinçage à grande eau de mer, puis d'eau douce si possible, nettoyage minutieux des équipements et instruments manipulés avec support jetable imbibé de produit désinfectant ou par pulvérisation.</p> <p>Toutes les parties intérieures et extérieures, avec une attention particulière sur les instruments et équipements couramment manipulés, sont nettoyées en limitant le rejet de produits dans l'espace naturel.</p> <p>Privilégier le séchage exposé au vent et aux UV.</p> <p>Le nettoyage par support tissé jetable permet l'évacuation à terre dans un sac poubelle dédié. Une seule personne procède au nettoyage des équipements, puis se lave les mains.</p> <p>Respecter les mesures portuaires au retour et départ du site.</p> <p>Aérer tant que possible tous les espaces de vie du bateau en dehors des temps de navigations.</p>	<p>Préconisations désinfection matériel nautique</p>
	Nettoyage équipements individuels et EPI	<p>Limiter le débarquement des équipements aux escales, procéder au nettoyage après chaque séquence de navigation, stockés isolément à bord.</p> <p>Procéder au nettoyage par pulvérisation avec le produit ad hoc, et privilégier le séchage exposé au vent et aux UV.</p>	
Gestion des aléas	Mal de mer	<p>Une seule personne prend en charge le malade, en s'équipant d'un masque et de lunette de protection (visière plastique), se lave les mains et utilise une solution hydro alcoolique aussi souvent que possible.</p> <p>Les vêtements souillés sont stockés dans un sac poubelle.</p> <p>Le malade est isolé du reste de l'équipage, en extérieur si possible.</p>	<p>Elimination des déchets contaminés</p> <p>Procédure et information : « En cas</p>

<p>Traumatismes et signes évocateurs d'une contamination COVID</p>	<p>La prise en charge doit s'effectuer, si possible, par une seule personne. Mettre masque, gants jetables, lunettes de protection pour tout acte de soins. Tout le matériel utilisé (gants, compresses, ciseaux doit être stocké dans un sac poubelle dédié)</p> <p>Signes évocateurs d'une contamination COVID (voir questionnaire d'auto évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Si une température dépasse 37°8 le matin et/ou 38°2 le soir, le déroutement vers le port le plus proche doit être immédiat- En attendant, la personne suspecte d'être infectée limite au maximum la proximité avec les co-équipiers (l'idéal étant qu'elle soit isolée dans une cabine), porte un masque chirurgical, ne participe plus aux manœuvres, utilise régulièrement du gel hydro-alcoolique.- Le chef de bord prend contact avec le CROSS (Canal VHF 16 ou 196 par téléphone), qui établit la relation avec le CCMM (Centre de Consultation Médicales maritimes) pour expliquer la situation et éventuellement préparer l'accueil dans un port (MRCC dans la boucle si port étranger.- Le choix des moyens d'intervention peut dépendre de l'état de la personne contaminé et de son aggravation éventuelle, mais également des capacités de navigation du bateau et de l'équipage, de la météo ou des avaries éventuelles.- Une fois la personne débarquée, désinfection sérieuse de la zone où elle a séjourné. Le générateur d'ozone peut avoir une certaine efficacité- Dans ce sens, il est préférable d'éviter les parcours trop éloignés de la terre, pour que le bateau puisse faire escale rapidement dans un port en cas de suspicion de COVID.	<p>de cas suspect à bord »</p> <p>Autre documentation possible : Mesure à suivre en cas de cas possible à bord dans le cadre d'une navigation de plusieurs jours</p>
--------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------